



Les initiatives infranationales de REDD+

Les initiatives infranationales de REDD+ examinent les modalités de conception et de mise en œuvre des initiatives de REDD+ qui obtiennent des résultats efficaces, efficaces et équitables et apportent des avantages associés.

Même si la REDD+ est encore en train d'être négociée sur les scènes internationales, quelques 200 initiatives infranationales relatives au carbone forestier ont déjà été lancées dans le monde¹. Ces actions visent à augmenter les stocks de carbone forestier comparativement aux scénarios d'immobilisme (c'est-à-dire les scénarios dans lesquels il n'y a pas d'action de REDD+).

Ces interventions ont-elles des chances de porter leurs fruits ? Leurs résultats seront-ils efficaces, équitables et efficaces ? Apporteront-elles des avantages associés comme le développement des moyens de subsistance et la protection des droits fonciers et de la biodiversité ? Quelles conditions et quelles activités permettent à ces initiatives d'accomplir leurs objectifs ou au contraire les empêchent de le faire ? Comment peuvent-elles obtenir le soutien nécessaire de la part de la population locale ?

Afin de répondre à ces questions, nous recueillons et analysons des données de référence socioéconomiques et biophysiques sur 23 sites de REDD+ dans six pays, qui concernent plus de 170 villages et près de 4 500 ménages. Afin de nous assurer que les effets peuvent bien être rapportés aux initiatives, nous comparons les données avant et après et aussi avec et sans action de REDD+.^{2,3}

Étude comparative mondiale sur la REDD+
ForestsClimateChange.org



Les initiatives infranationales de REDD+

Points clés

Des régimes fonciers bien définis protègent les droits et les moyens de subsistance des populations et peuvent prévenir une ruée vers les ressources lorsque la valeur des forêts augmente.

Des régimes fonciers bien définis et stables sont essentiels

Pour que les initiatives de REDD+ apportent des résultats efficaces, efficients et équitables, les droits de propriété relatifs à la forêt, aux arbres et au carbone des arbres doivent être clairement définis⁴. Afin d'attribuer les incitations financières de REDD+, il faut savoir qui a le droit de recevoir ces avantages⁵. Si la population locale jouit de droits garantis, elle aura la motivation nécessaire pour gérer les terres de manière durable. Si ce n'est pas le cas, elle hésitera à investir dans la durée, certains ménages étant même susceptibles de défricher pour revendiquer leur droit à la terre⁴. D'autres pourraient aussi s'opposer à la REDD+ s'ils craignent que des étrangers ne prennent leurs terres⁶. Des régimes de propriété bien définis protègent également les droits de la population et ses moyens de subsistance, et peuvent prévenir une ruée vers les ressources quand la valeur de la forêt augmente⁷.

Les problèmes fonciers sont monnaie courante

Dans la plupart des pays participant à l'initiative REDD+, les régimes fonciers sont ambigus et contestés, et donc mal garantis. Dans une analyse portant sur des villages dans cinq pays, plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré que leur situation foncière n'était pas garantie, au moins en partie⁷. Une analyse portant sur des sites en Indonésie conclut que les conditions foncières existantes sont inadéquates pour une mise en œuvre efficace de la REDD+⁸. Même au Brésil, réputé présenter des régimes fonciers bien définis, l'insécurité foncière des ménages est très répandue, selon les résultats⁹.

Il faut une réforme foncière à l'échelon national

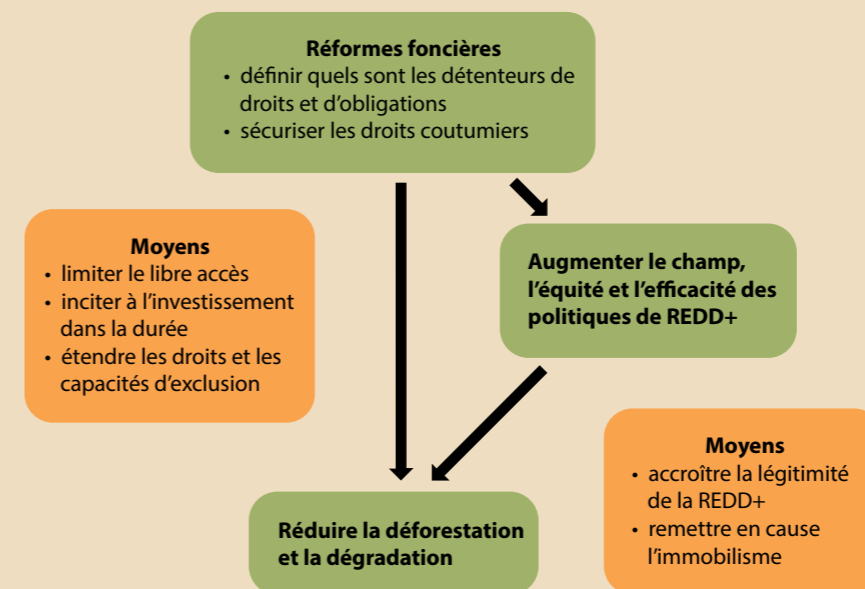
Les promoteurs d'initiatives tentent de résoudre les questions foncières en agissant par exemple sur les causes des conflits, en délimitant les terres par la cartographie, les plans d'occupation spatiale des sols, la détermination des ayants droit légaux et l'enregistrement des propriétés⁷. Cependant, ils sont freinés dans leurs efforts par l'ampleur et l'origine nationales des problèmes fonciers^{7,11}. Si une action nationale sur la question foncière est nécessaire, elle a pourtant été limitée⁴. Les obstacles à la réforme foncière comprennent les capacités limitées de délimitation et d'attribution des titres de propriété, les intérêts contradictoires relatifs aux terres et aux ressources et des barrières idéologiques⁴. Il faut aussi une coordination de l'action foncière nationale et locale, une clarification des politiques internationales et nationales de REDD+ et la mise en place de systèmes de résolution des conflits⁷.

Pour les villageois, leurs moyens de subsistance passent en premier

Les enquêtes montrent que la plupart des villageois aux alentours des sites de REDD+ espèrent que les initiatives amélioreront leurs revenus et leurs conditions de vie, mais craignent aussi des répercussions négatives ou de se voir restreindre leur accès aux ressources¹². Nombre d'entre eux sont plus intéressés par la production d'un revenu que la protection de la forêt en soi. Par exemple, une étude en Indonésie montre que les ménages ne s'intéressent véritablement à la conservation de la forêt sur pied que si celle-ci a une incidence sur leurs conditions de vie⁸. Cela semble indiquer que l'efficacité de la REDD+ dépendra de sa capacité à rapporter autant que les activités qui émettent des gaz à effet de serre. Les initiatives de REDD+ doivent trouver le juste équilibre entre la protection de la forêt et la question sensible du bien-être des villageois et protéger les moyens de subsistance agricoles¹³.

Les villageois veulent et doivent être associés aux initiatives

Les villageois interrogés¹² déclarent souhaiter participer de manière constructive aux initiatives de REDD+. Ils souhaitent aussi que les promoteurs communiquent mieux, fassent preuve de plus de transparence et qu'ils respectent et défendent leurs droits¹²; ces souhaits correspondent à certaines garanties de la CCNUCC¹⁴. Toutefois, les connaissances des villageois sur la REDD+ en général ou l'initiative locale de REDD+ sont faibles dans l'ensemble, selon les résultats. La plupart des initiatives comportent des activités visant à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des villageois, mais ces activités n'aboutissent pas toujours et certains promoteurs remettent l'éducation à plus tard⁷. Les promoteurs doivent mieux informer les villageois à propos de la REDD+ et les associer à la conception et à la mise en œuvre des initiatives.



Les négociations internationales ont une incidence sur les actions locales

Le manque de clarté sur l'avenir de la REDD+ crée de l'incertitude et soulève notamment des doutes sur la concrétisation future des paiements pour les services écosystémiques (PSE), essentiels dans les politiques de REDD+. Ce retard dans les négociations internationales freine la mise en œuvre des initiatives. Les initiatives reposent souvent sur le principe de l'association de PSE avec des démarches plus anciennes de conservation, pour que les promoteurs puissent démarrer les activités et avoir une solution de repli, mais les anciens modèles ont connus de nombreux problèmes par le passé¹⁵. Certains promoteurs évitent pour l'instant de mobiliser complètement les villageois et de les éduquer, craignant de faire naître de vains espoirs si les avantages REDD+ ne se concrétisent pas⁷. De plus, quand la REDD+ sera complètement opérationnelle (si elle l'est un jour), d'autres problèmes fonciers ne manqueront pas d'apparaître, que les promoteurs ne peuvent appréhender pour le moment⁷. Par ailleurs, les garanties sociales doivent être posées au niveau international pour générer une action réelle¹³.

Pays étudiés

Brésil
Cameroun
Indonésie
Pérou
Tanzanie
Vietnam

Problèmes fonciers fréquents^{4,7,10}

- empiètement
- contestation
- compétition foncière
- facilité d'annulation des droits
- registres fonciers périmés
- restrictions gouvernementales relatives à l'utilisation des sols
- restrictions des entreprises relatives à l'utilisation des sols
- décalage entre les droits coutumiers perçus et les droits formels
- superposition des titres ou des revendications
- invasion
- conflits
- accaparement par les élites
- absence de titres



Les initiatives de REDD+ doivent trouver le juste équilibre entre la protection de la forêt et la question sensible du bien-être des villageois et protéger les moyens de subsistance agricoles.

Références

- 1 Kshatriya M, Sills EO et Lin L. 2011. *Global database of REDD+ and other forest carbon projects*. Interactive map. Bogor, Indonésie: CIFOR.
- 2 Sunderlin WD, Larson AM, Duchelle A, Sills EO, Luttrell C, Jagger P, Pattanayak S, Cronkleton P et Ekaputri AD. 2010. *Technical Guidelines for Research on REDD+ Project Sites with Survey Instruments and Code Book*. Bogor, Indonésie: CIFOR.
- 3 Jagger P, Sills E, Lawlor K et Sunderlin WD. 2010. *A Guide to Learning about Livelihood Impacts of REDD+*. Bogor, Indonésie: CIFOR.
- 4 Larson A, Brockhaus M et Sunderlin WD. 2012. Tenure matters in REDD+: Lessons from the field. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 153–75.
- 5 Luttrell C, Loft L, Gebara MF et Kweka D. 2012. Who should benefit and why? Discourses on REDD+ benefit sharing. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 129–52.
- 6 Larson AM et Petkova E. 2011. An introduction to forest governance, people and REDD+ in Latin America: Obstacles and opportunities. *Forests* 2(1):86–111.
- 7 Sunderlin WD, Larson AM, Duchelle AE, Resosudarmo IAP, Huynh Thu Ba, Awono A et Dokken T. 2013. How are REDD+ proponents addressing tenure problems? Evidence from Brazil, Cameroon, Tanzania, Indonesia, and Vietnam. *World Development* doi: 10.1016/j.worlddev.2013.01.013
- 8 Resosudarmo IAP, Atmadja S, Ekaputri AD, Intarini DY, Indriatmoko Y et Astri P. 2013. Does tenure security lead to REDD+ effectiveness? Reflections from five emerging sites in Indonesia. *World Development* doi: 10.1016/j.worlddev.2013.01.015
- 9 Duchelle AE, Cromberg M, Gebara MF, Guerra R, Melo T, Larson AM, Cronkleton P, Borner J, Sills E, Wunder S, Bauch S, May P, Selaya G et Sunderlin WD. 2013. Linking forest tenure reform, environmental compliance, and incentives: Lessons from REDD+ initiatives in the Brazilian Amazon. *World Development* doi: 10.1016/j.worlddev.2013.01.014
- 10 Sunderlin WD, Larson AM et Cronkleton P. 2009. Forest tenure rights and REDD+: From inertia to policy solutions. Site selection for forest carbon projects. Dans Angelsen A with Brockhaus M, Kanninen M, Sills E, Sunderlin WD et Wertz-Kanounnikoff S, éd. *Realising REDD+: National Strategy and Policy Options*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 139–49.
- 11 Sunderlin WD. 2011. The global forest tenure transition: Background, substance and prospects. Dans Sikor T et Stahl J, éd. *Forests and People: Property, Governance and Human Rights*. Londres: Earthscan. 19–32.
- 12 Resosudarmo IAP, Duchelle A, Ekaputri AD et Sunderlin WD. 2012. Local hopes and worries about REDD+ projects. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 193–208.
- 13 Lin L, Pattanayak SK, Sills EO et Sunderlin WD. 2012. Site selection for forest carbon projects. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 210–30.
- 14 Jagger P, Lawlor K, Brockhaus M, Gebara MF, Sonwa DJ et Resosudarmo IAP. 2012. REDD+ safeguards in national policy discourse and pilot projects. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 301–16.
- 15 Sunderlin WD et Sills EO. 2012. REDD+ projects as a hybrid of old and new forest conservation approaches. Dans Angelsen A, Brockhaus M, Sunderlin WD et Verchot L, éd. *Analysing REDD+: Challenges and Choices*. Bogor, Indonésie: CIFOR. 177–91.

Références photographiques

Thomas Munita (couverture), Ollivier Girard, Neil Palmer, Marco Simola

Réalisé pour



PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR
les Forêts, les Arbres et
l'Agroforesterie



Federal Ministry for the
Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety

Mars 2014

cifor.org | blog.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR oeuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est membre du Consortium du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

